

Ce fait, d'une impiété révoltante, souleva la réprobation universelle et le coupable ne fut admis au mariage chrétien qu'après réparation de sa faute par écrit, et devant témoin. Le curé de la paroisse avait, lui aussi, opéré de son mieux les purifications nécessaires.

Or, peu de temps après, pendant la grand'messe, un orage terrible éclatait sur l'église du village, et une brèche, qu'on peut voir encore, s'était produite dans la muraille; une énorme boule de feu y pénétra, parcourut l'assistance et vint s'arrêter sur la dalle même où l'hostie profanée avait été jetée et y éclata avec un bruit formidable, laissant une trace noire. Personne, néanmoins, n'avait été blessé, et on ne signale qu'un enfant qui fut victime d'une légère commotion nerveuse. Mais l'effroi était universel et la foule se précipita vers l'autel en criant et en suppliant. Nul ne se méprit sur l'intervention divine, mais tous reconnurent, en même temps que celui de la justice, le passage de la miséricorde. Il est vraisemblable que les habitants de cette paroisse sont guéris à jamais du mal effroyable qu'est le sacrilège.

Faveur accordée à la récitation du chapelet.—

Sur la demande du R^{me} Père Général des Dominicains, Sa Sainteté Pie X a daigné déclarer que désormais toutes les indulgences du Rosaire pourront être gagnées même en récitant les dizaines séparément les unes des autres, alors que jusqu'ici, en dehors du Rosaire hebdomadaire, il fallait dire au moins un chapelet sans interruption. Les personnes qui ont la pieuse habitude de sanctifier les heures de la journée par la récitation d'une dizaine du Rosaire ; celles qui, pour achever le Rosaire entier dans la journée, sont obligées d'utiliser les petits moments disponibles, ici où là, seront particulièrement reconnaissantes au Souverain Pontife de cette nouvelle preuve de sa condescendante bonté.

ACTIONS DE GRACES À JÉSUS-HOSTIE.

Une guérison vraiment miraculeuse obtenue par le Très Saint Sacrement. — Un grand nombre de grâces obtenues par l'intercession de Jésus-Hostie.